



Fiche inscription aux repas et à l'accueil extrascolaire 2020-2021

Je soussigné(e)..... Père / Mère / Tuteur
del'élève
né(e) le , n° national de l'élève
Ecole : Année et classe : primaire / maternelle

1. Demande d'inscription à l'accueil extrascolaire

Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

*Indiquez d'une croix les journées de fréquentation

L'accueil extrascolaire occasionnel est toujours accessible aux enfants non fidélisés. Mais 2€ seront facturés pour la journée.

2. Demande d'inscription à la cantine scolaire: ! LES REPAS CHAUDS SONT GRATUITS !

Soit mon enfant sera inscrit au :

Repas chaud classique ou Repas sans porc ou Repas végétarien
 Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

Soit mon enfant apportera son repas tartines et recevra un potage :

Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

Soit mon enfant rentrera à la maison pendant l'heure de table :

Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

3. Départ de l'élève de l'école

L'élève ne peut pas quitter l'école seul L'élève peut quitter l'école seul à h.
 L'élève est repris par

Veillez cocher la ou les rubriques qui conviennent à votre situation :

Gratuité pour le personnel communal d'Ixelles (service) :.....

Nombre de frères et/ou sœurs inscrits dans une structure ixelloise :

<input type="checkbox"/> Crèche communale d'Ixelles Nom/Prénom de l'enfant :	<input type="checkbox"/> Prégarderie communale d'Ixelles Nom/Prénom de l'enfant :	<input type="checkbox"/> Ecole communale d'Ixelles n°..... Nom/Prénom de l'enfant :
.....

Talon à compléter pour la facturation (en lettres capitales) :

L'élève (nom, prénom)..... né(e) le
Ecole n°..... Année....., classe primaire / maternelle

NOUS SOUSSIGNE(E)S (parents) :

1. Parent/tuteur a qui sera adressée la facture

Nom/ prénom :
Adresse : N°.....
Code postal : Ville :
N° national :-.....-..... N° de GSM :/.....
Adresse mail (lisible) :

2. 2^{ème} parent de la famille

Nom/ prénom :
Adresse : N°.....
Code postal : Ville :
N° national :-.....-..... N° de GSM :/.....
Adresse mail (lisible) :

déclarons que la facturation des services de l'accueil extrascolaire et des repas doit être établie conformément aux coordonnées reprises ci-dessus **ET** déclarons avoir lu et approuvons les règles de commande et de paiement de l'accueil extrascolaire et des repas ainsi que la procédure de recouvrement en cas de non paiement.

Le parent qui inscrit seul l'enfant déclare être habilité à prendre seul cette décision ou avoir recueilli l'accord de l'autre parent. Dans ce cas, les deux parents seront tenus du paiement des frais scolaires précités.

Toute modification doit être signalée par écrit au secrétariat de l'école.

3. Déduction fiscale des frais d'accueil extrascolaire : oui non

Date et signature :

Conformément au Règlement Général Européen sur la Protection des Données et à la loi cadre du 30/07/2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel, les données à caractère personnel renseignées sur cette fiche d'inscription sont traitées par l'école et par les services de l'administration communale d'Ixelles (Instruction publique, Affaires sociales -Service des Repas-, Recette communale), dans la stricte finalité de l'organisation, de la gestion et de la facturation de l'accueil extrascolaire et/ou des repas scolaires. Conformément à la loi, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit non seulement auprès de l'établissement précité mais également auprès de la Direction de l'Instruction publique, située rue Mercelis, 19 à 1050 Ixelles (instruction.publique@ixelles.brussels).